



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
L'Authion et de ses Affluents

LIFE REVERS'EAU - ACTION C19B

Groupe de Travail n°2

LIFE19B IPE/FR/000007 REVERS'EAU

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

Mercredi 10 Décembre 2025 –

SOIREE : 18H30 – 21H

Salle Communale de Mouliherne

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart 49250 Beaufort-en-Anjou

Contacts :

Théo CARLUCCI, animateur de la reconquête de la ressource en eau, SMBAA
Morgane COIQUIL, Cheffe de Projet, helixeo
Yvonnick FAVREAU Chef de projet, Hydro Concept
Agathe RIPOTEAU, **Chargée de mission, Hydro Concept**
Ralph CLARKE, Coordinateur pôle milieux aquatiques et biodiversité, SMBAA

♦ ♦ ♦



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart - 49250 Beaufort-en-Anjou

Contact : Tel : 07.72.73.75.67 | Email : anastasia.sellier@loireauthion.fr | Site internet : www.sage-authion.fr/

Feuille d'émargement

Réunion : Groupe de Travail n°2 : Action C19b (LIFE REVERS'EAU)
 Lieu de la réunion : SMBAA - 1 boulevard du Rempart - Beaufort-en-Anjou
 Date de la réunion : Mercredi 10 décembre 2025 (18h30-21h30)

Prénom - NOM	SIGNATURE
Sabine TACZYNSKI	
Chantal LAURENT	
Romain Carlin	
Sébastien KIRDAIR	
Joël Puye	
Thierry Rivain	
Caroline DE GENEVRAYE	
Subault Michel	
Viduen Lise	
Amiréi NOTHAIS	
Norgane Corquil	
CARLUCCI Théo	
RIPOTEAU Agathe	
FAROU Youssef	

L'ordre du jour du Groupe de Travail était le suivant :

- 1. Rappel du projet et des conclusions de l'audit patrimonial**
- 2. Comprendre le fonctionnement du territoire**
- 3. Diagnostic du territoire : atouts/faiblesses**
- 4. Aboutir à un diagnostic partagé**



La présentation diffusée en séance est consultable à partir du lien suivant :

<https://www.sage-authion.fr/nos-actions/life-riverolle/>

Préambule

Accueil des participants.

Les participants s'assoient autour d'une grande table sur laquelle sont déjà disposées des cartographies du bassin versant et des éléments pour le diagnostic partagé.

Les cartes sont disponibles dans l'onglet "Groupes de Travail" de l'encart "Phase 1" de la page web du projet : <https://www.sage-authion.fr/download/9754/?tmstv=1766498097>

Un tour de table est proposé aux participants. La plupart des participants se connaissent désormais, mais de nouvelles personnes sont présentes.

1 Rappel du projet et des conclusions de l'audit patrimonial

Yvonnick FAVREAU (Hydro Concept) rappelle le cadre du projet, les commanditaires, l'équipe de prestataires, les partenaires financiers et le calendrier du projet.

La parole est ensuite donnée à Morgane COIQUIL (helixeo) pour faire un bref rappel des conclusions de l'Audit Patrimonial réalisé par helixeo. Morgane rappelle la question stratégique de fond :

*« Conditions et moyens d'une gestion durable de l'eau sur le bassin de la Riverolle :
Quel projet pour le territoire ? »*

Morgane présente ensuite les conclusions de l'équipe (d'helixeo) pour chaque registre de la grille d'analyse stratégique utilisée dite "grille IDPA" (Identification, Diagnostic, Prospective, Actions), ainsi que la méthodologie employée par helixeo pour la réalisation de l'audit patrimonial.

Pas de remarque des membres des groupes de travail. Pour la plupart, ce sont des redites car ils ont assisté à la restitution de l'audit le 17 novembre dernier.

2 Comprendre le fonctionnement du territoire

Yvonnick reprend la main et présente la partie « Historique » de l'étude réalisée par Hydro Concept.

Le groupe de travail montre un fort intérêt pour la partie historique. Le sujet de la suppression des **haies** notamment interroge et interloque. Julien KIRMAIER ajoute à la réflexion l'importance de comparer les linéaires de haies avec l'occupation du sol et notamment les espaces boisés. Yvonnick FAVREAU vient alors au sujet de la **couverture forestière** du bassin versant. Julien KIRMAIER rappelle alors que les plans de gestions forestiers sont stricts et ne permettent pas de modifier les essences d'arbres plantées comme on le voudrait. En revanche, lorsque la parcelle n'est pas encore plantée, rien n'empêche de choisir l'essence que l'on souhaite. C'est cette dernière information qui nous explique en partie pourquoi le territoire se retrouve avec de grandes surfaces couvertes par des monocultures de résineux. Thierry RIVAIN précise que les surfaces qui ont été transformées en forêt étaient à la base des prairies et non des zones humides selon lui. Caroline DE GENEVRAYE ajoute que le pin maritime a sûrement été implanté car c'est une culture rentable économiquement.

A la présentation de la **carte hydrogéologique**, Julien KIRMAIER demande la source des informations ayant mené à construire cette carte. Il semble étonné par les informations qu'elle contient. Yvonnick FAVREAU lui explique qu'il s'est basé sur les données du BRGM mais qu'il pourrait en rediscuter ensemble au besoin.

3 Diagnostic du territoire : atouts/faiblesses

Yvonnick FAVREAU présente les résultats du **diagnostic cours d'eau et tête de bassin versant**. Il montre de fait qu'un certain pourcentage du linéaire de cours d'eau ne se situe pas à l'endroit où il se trouvait initialement. Cela implique donc que le cours d'eau coule à une altitude différente de celle où il devrait se situer. Julien KIRMAIER demande où vont les 50% d'eau qui sont censés arriver de la pente dans la rivière mais qui n'y arrivent plus. Souvent, les « bras naturels » sont encore existants et se remplissent. Aussi, Thierry RIVAIN demande alors si le problème n'est pas plutôt de déplacer la rivière sur des altitudes différentes. Yvonnick répond qu'il vaut mieux que 100% des écoulements arrivent dans les points bas et que le cours d'eau soit méandrique pour que l'eau ralentisse et soit freinée par son chemin naturel. Ces zones de points bas où le cours d'eau ne coule plus complètement seront en revanche des zones assujetties aux inondations car l'eau cherchera toujours à rejoindre les points bas.

Vient ensuite le sujet de la **continuité écologique et sédimentaire**. Les participants n'avaient pas conscience du fait qu'il y ait des barrières à la continuité dans la rivière. La carte présentée montre les lieux où la continuité a été restaurée. Caroline DE GENEVRAYE demande alors si les lieux où la continuité est rompue sont réversibles. Théo CARLUCCI intervient en précisant que la carte présentée est en fait une image de la situation à l'instant où l'étude a été réalisée. Rien n'est figé, la continuité peut être rétablie. Si l'ambition du projet se porte sur le rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire de la rivière, il sera nécessaire de mobiliser les propriétaires concernés pour identifier avec eux les travaux qui pourraient être réalisés.

Yvonnick présente ensuite la **carte des assecs**. Celle-ci illustre le suivi de l'état des écoulements d'eau tout au long du linéaire de la Riverolle par les agents du SMBAA. Cette dernière montre des zones en assec complet en période estivale en amont de la rivière. La question alors posée aux participants était de savoir s'ils avaient conscience de ces tombées en assec estivales. Tous répondent négativement et sont même surpris. Chantal LAURENT pose ainsi la question du devenir de la vie aquatique dans ces zones d'assecs, où vont les poissons ? La flore meurt-elle ? Yvonnick la rassure en expliquant que ces zones sont intermittentes et que de fait, les plantes aquatiques ne s'y développent que très peu car celles-ci n'en ont pas le temps. En revanche, les périodes d'assecs sont de plus en plus longues et cela n'améliore pas la situation car les espèces inféodées à ces milieux ne pourraient plus s'y reproduire. Caroline DE GENEVRAYE demande alors quelle est la **tendance au niveau des débits**. Sont-ils en baisse ? Yvonnick répond qu'il est difficile d'apporter une réponse exacte car les suivis de débits sont surtout réalisés aux alentours du bassin versant sur des rivières avec des réalimentations des cours d'eau comme sur le Lathan par exemple. Toutefois les chiffres montrent une tendance à la baisse mais à nuancer. Thierry RIVAIN demande alors s'il y aurait une possibilité de réguler le débit de la Riverolle à l'image du Lathan avec une retenue d'eau ouvragée en amont. Techniquement, c'est possible mais les étangs sont des zones où l'eau stockée est à nu, à ciel ouvert et lentique¹ (presque stagnante). De fait, ce sont des zones qui captent les sources fraîches et les réchauffent mais aussi altèrent la qualité de l'eau allant même jusqu'au développement de cyanobactéries dans certains cas à cause du réchauffement de l'eau. Sabine TACZINSKY demande s'il existe des solutions autres pour lutter contre les effets du manque d'eau. Théo CARLUCCI répond que l'on connaît l'origine de l'eau qui coule dans la Riverolle,

¹ Milieu lentique = Milieu aquatique caractérisé par un faible mouvement de l'eau. Il correspond à des eaux stagnantes : étangs, lacs, rivières très lentes, etc., en opposition aux milieux lotiques qui désignent des eaux courantes.

elle est majoritairement issue de la nappe du Sénonien. De fait, il faudrait jouer sur la réserve d'eau présente dans ces nappes en permettant davantage l'infiltration pour recharger la grande réserve que cela constitue. Des exemples d'aménagements seraient, des zones humides ou des freins aux ruissellements comme des haies ou d'autres infrastructures agroécologiques.

Chantal LAURENT demande ce qu'est un plan d'eau sur cours à la différence d'un plan d'eau isolé. Un plan d'eau sur cours est une retenue d'eau directement connectée à la rivière. En d'autres termes, c'est une retenue où transite le cours d'eau.

4 Aboutir à un diagnostic partagé

Yvonnick FAVREAU demande au groupe de travail si l'ensemble des personnes sont en accord avec le diagnostic proposé ce jour par l'équipe d'Hydro Concept.

Chantal LAURENT fait part de son étonnement face à la diminution du linéaire de haies et de l'augmentation du nombre de plans d'eau sur le territoire.

Joël PAYE demande si finalement les plans d'eau sont aussi capables de restituer de l'eau au milieu ou non. Yvonnick retorque que cela dépend du plan d'eau, que c'est au cas par cas mais qu'en comparaison aux zones humides, l'infiltration est moins importante et la qualité de l'eau n'est pas préservée.

Julien KIRMAIER indique qu'il n'est pas tout à fait d'accord avec les conclusions sur l'hydrogéologie. Selon lui, en amont il n'y a pas de connexion entre les plans d'eau et la nappe. D'autre part, selon lui, le réseau de rivière cartographié en amont de l'étang de l'ONF ne devrait pas être catégorisé comme cours d'eau mais comme fossé. Yvonnick répond que ce sont les linéaires validés par les services de l'Etat et que ce n'est pas sa compétence de les remettre en question et s'est basé dessus pour son diagnostic.

Joël PAYE demande davantage de concret et la possibilité d'aller sur le terrain. Il évoque un retour d'expérience personnel où des gens sont venus voir les travaux réalisés chez lui pour mieux se projeter en vue de la réalisation de ce type de travaux chez eux. Théo CARLUCCI évoque la possibilité de se déplacer pour des visites de terrain sans souci. Thierry RIVAIN demande alors si des exemples de conversion de plans d'eau en zone humide existent dans le secteur. Théo CARLUCCI lui répond que oui, pas plus tard que dans l'après-midi, un agent de la Communauté de Communes de Baugeois-Vallée lui a fait part d'un projet ayant désormais 3 ans d'une conversion de plan d'eau en zone humide qui se situe non loin du bassin versant de la Riverolle. Il est possible d'aller le visiter si les membres des groupes de travail le souhaitent.

Lise VILCHIEN demande s'il serait possible d'avoir une formation quant à l'entretien des fossés car cette dernière remarque de nombreuses espèces de plantes aquatiques dans le fossé chez elle mais ignore quelles espèces garder ou enlever pour le bon fonctionnement de son fossé. Joël PAYE ajoute qu'il faut aussi sensibiliser les propriétaires riverains à la gestion des endroits renaturés.

Julien KIRMAIER demande si une coupe des superpositions hydrogéologiques du bassin versant de la Riverolle pourrait lui être transmises.

Yvonnick FAVREAU et Morgane COIQUIL terminent la réunion pour la soirée et rappellent les prochaines échéances :

- Un Comité de Pilotage aura lieu le 12 janvier pour valider le diagnostic partagé
- La prochaine Réunion publique aura lieu le 28 janvier au soir (18h30/21h)
- Le prochain Atelier de Groupe de Travail n'est pas encore calé mais devrait avoir lieu sur la semaine du 9 au 13 février.

Les participants ont ensuite été invités à continuer les discussions autour d'un pot convivial.

La réunion aura pris fin vers 21h.